

Juin 2024 – V1

Primes éco-rénovation Toulouse Métropole

Guide pas à pas pour faire la demande

Copropriété XXX



avec



Au cœur de
votre quotidien

toulouse
métropole

Présentation



En tant que copropriétaire occupant (sans conditions de ressources), vous êtes éligible aux primes éco-rénovation de Toulouse Métropole, avec au moins une des conditions suivantes :

- **La prime rénovation** : 1000 € si le bouquet de travaux réalisé atteint 40 % de gain énergétique minimum (justifié par le diagnostic énergétique)
- **La prime rénovation BBC** (bâtiment basse consommation) : 3500 € si le bouquet de travaux réalisé atteint 72 kWhep/m².an ou moins, voire 5000 € si votre quote-part est supérieure à 40.000 € TTC
- **Bonification pour l'usage de matériaux bio-sourcés** : montant à définir sur dossier. Cette bonification nécessite de faire la demande de l'une des deux aides précédentes et d'être éligible.

Présentation



La demande se fait après les travaux sur le site de Toulouse Métropole : <https://demarches-tm.eservices.toulouse-metropole.fr/habitat/prime-eco-renovation-2/>

Ce guide vous permet de pouvoir faire seul la démarche en ligne

Les données ci-après sont personnalisées par votre Assistance à Maitrise d’Ouvrage. Si vous rencontrez des difficultés nous vous invitons à nous contacter

➤ Noter coordonnées AMO :

Procédure

La démarche se fait en deux temps, avec une 1^{ère} phase de 6 étapes puis une 2^{ème} de 4 étapes. Pour les franchir correctement il faudra vous munir au préalable des pièces suivantes :



Pièces communes **fournies par l'AMO et le syndic** (auront été validées par Toulouse Métropole) :

- 1 L'étude énergétique
- 2 [Un justificatif de l'ANAH mentionnant l'accord de la subvention](#)
- 3 Les factures de travaux énergétiques à l'échelle de la copropriété
- 4 [Les certifications RGE des artisans](#)
- 5 [La fiche matériaux bio-sourcés](#)
- 6 [Un justificatif du syndic mentionnant votre quote-part pour chaque travaux énergétique](#)

Pièces personnelles :

- 7 Pièce d'identité
- 8 Justificatif de résidence principale (dernier avis de taxe d'habitation ou déclaration de revenus)
- 9 RIB

1^{ère} Phase - Etape 1 : Présentation

Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements



➤ Le numéro de dossier en haut à droite sera votre numéro de référence (vous le recevrez par mail automatiquement en fin de saisi)

Présentation

Pour soutenir l'artisanat local et le secteur du bâtiment, lutter contre le gaspillage énergétique et diminuer les dépenses de chauffage des ménages, Toulouse Métropole a mis en place une aide financière pour les travaux de rénovation des résidences principales des particuliers lors de la délibération du Conseil du 15 octobre 2020.

Cette aide est liée à la réalisation d'un audit énergétique qui permet d'établir un scénario de travaux permettant des gains énergétiques importants (40% d'économie d'énergie ou l'atteinte du niveau BBC rénovation).

Comment obtenir la prime ?

1. Prendre rendez-vous ou contacter [Toulouse Métropole Rénov'](#)

1^{ère} Phase - Etape 2 : Audit énergétique

Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements



Code de suivi
GSKGJQGS



Date de réalisation de l'audit *

➤ Fournie par l'AMO : jj/mm/aaaa

Avez-vous pris contact avec Toulouse Métropole Rénov' dans le cadre de votre audit ? *

Oui Non

En cochant cette case vous acceptez que vos données soient traitées dans le cadre d'une mission d'intérêt général *

Abandonner

← Précédent

Suivant →

1^{ère} Phase - Etape 3 : Audit et scénario de rénovation 1/2



Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements

Code de suivi
GSKGJQGS



Logement audité ou rénové

➤ Fourni par l'AMO : bien mettre l'adresse principale de la copropriété :

Adresse du logement audité ou rénové *

ex: 10 rue du Taur 31000 Toulouse

Si l'adresse est introuvable ci-dessus, cochez cette case pour la saisir manuellement.

Type de logement *

Maison Appartement

Votre statut vis-à-vis du logement *

Propriétaire Autre

Statut du logement *

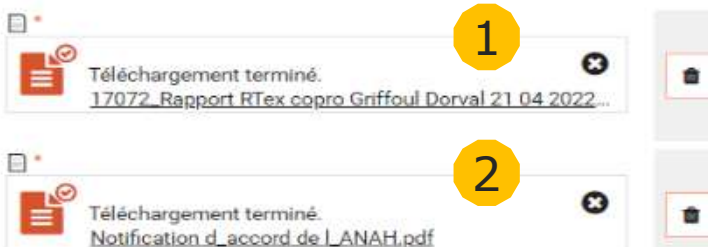
Votre résidence principale
 Votre résidence secondaire
 En location

1^{ère} Phase - Etape 3 : Audit et scénario de rénovation 2/2



Rapport d'audit

Document produit à l'issue de l'audit, détaillant les performances de votre logement, et les scénarios proposés pour sa rénovation (rénovation 40 % et rénovation BBC)



Glissez ici l'étude énergétique (1)

Cliquez sur Ajouter une page complémentaire puis glissez le justificatif de l'ANAH (2)

Surface habitable *
en m²

Surface de votre logement

Consommation d'énergie primaire *
en kWh par m² par an (kWhEP/m².an)

Etiquette énergétique du bâtiment *

Émission de gaz à effet de serre *
en kgCO₂/m².an (équivalent CO₂ par mètre carré par an)

Classe d'émission des gaz à effet de serre *

Abandonner

← Précédent

Suivant →

Fourni par l'AMO (données de la copropriété, pas du logement) :

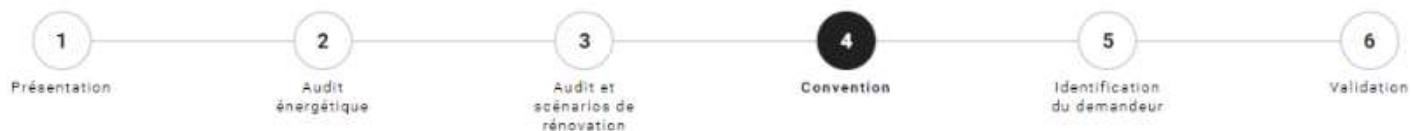
- Conso :
- Etiquette conso :
- Emission gaz :
- Etiquette émission gaz :

1^{ère} Phase - Etape 4 : Convention

Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements

Code de suivi
GSKGJQGS



i Pour que votre demande soit traitée, vous devez lire et accepter la convention ci-dessous.

Convention

Toulouse Métropole procédera à des contrôles aléatoires de conformité dans les cinq suivant l'attribution de la subvention.

Article 8 – Attribution de juridiction

Attribution de juridiction est donnée aux tribunaux compétents de Toulouse pour trancher tout litige et toute contestation relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

Mise à jour le 1er janvier 2024

« En cochant cette case, je confirme avoir lu et accepté la convention ci-dessus » *

Abandonner

← Précédent

Suivant →

➤ Acceptez la convention

toulouse
métropole

1^{ère} Phase - Etape 5 : Identification du demandeur



Identification du demandeur

Prénom *

Nom *

Prénom *

Année de naissance *

Courriel *

Téléphone *

Adresse *

10 Boulevard Bernard Griffou Corneil 31000 TOULOUSE

Si l'adresse est provisoire et décalée, cocher cette case pour la saisir ultérieurement.

Justificatifs

Le nom et le prénom doivent être communs au document suivant : pièce d'identité, justificatif de domicile, RG et lecture des travaux

Nom d'utilisateur *

Justificatif de résidence principale (avec fiche de déclaration d'imposition) *

7

8

Ajouter un lien

Déclaration sur l'honneur

Je certifie sous serment, la véracité des renseignements fournis dans ce dossier ainsi qu'aucun litige n'est intervenu à l'occasion de la fourniture de ces informations.

➤ Ajoutez vos pièces personnelles (7 et 8)

Pour finir

Comment avez-vous obtenu votre prime ?

- Affichage public
- Site Internet (www.toulousemetropole.fr)
- Tabac public
- Presse
- Vidéo
- Société à succès
- Votre vendeur/travaux/rénovateur
- À la Maison de l'Énergie
- Autre

Des questions ? Des remarques sur cette démarche ?

Fichier complémentaire (optionnel)

Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Abandonner Précédent Suivant

1^{ère} Phase - Etape 6 : Validation

Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements



ⓘ Vérifiez le contenu du formulaire puis cliquez sur « Valider ».

Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements

Le formulaire a été enregistré le 20/05/2024 17:02 avec le numéro 29-2787.

Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : [GSKGJQGS](#)

Résumé (afficher le détail de la demande)

Historique

● En attente de validation de l'audit
20/05/2024 17:02

🔒 Déverrouiller la modification (pour demandeur)



Bonjour,

Votre demande pour la prime Rénovation n°29-2790 a bien été transmise.

Le code de suivi de votre demande est LVSQKXBD.

Vous seul connaissez ce code, conservez-le.

Il vous permet d'aller sur [Accueil des démarches en ligne - Toulouse Mairie Métropole](#) pour suivre son avancement.

Les services de la Métropole

Vous avez réalisé une démarche en ligne avec la Mairie ou la Métropole de Toulouse.

Aidez-nous à améliorer la qualité de nos services en répondant à ce questionnaire d'une durée de 5 minutes.

Vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles.

Merci !

Lien du questionnaire : [cliquez ici](#)

- Une fois la convention validée votre formulaire est enregistré et passe en statut « en attente de validation de l'audit ».
- Vous recevrez automatiquement un mail de confirmation

Fin de la 1^{ère} phase

Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements

Le formulaire a été enregistré le 21/05/2024 11:34 avec le numéro 29-2790.

Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : [LVSQKXBD](#)

Résumé (afficher le détail de la demande)

Historique

● En attente de validation de l'audit
21/05/2024 11:34

● Attente des justificatifs de travaux
21/05/2024 11:38

Compléter mon dossier suite aux travaux



Bonjour,

Votre demande pour la prime Rénovation n°29-2790 a été traitée, et l'audit fourni est valide. Vous serez donc éligible à la prime si vous suivez le programme des travaux préconisés et faites appel à des professionnels labellisés RGE - Reconnu Garant de l'Environnement.

Une fois l'ensemble des travaux réalisés, vous pourrez revenir sur votre dossier et le compléter avec l'ensemble des factures.

Le code de suivi de votre demande est LVSQKXBD.

Vous seul connaissez ce code, conservez-le.

Il vous permet d'aller sur [Accueil des démarches en ligne - Toulouse Mairie Métropole](#) pour le compléter.

Les services de la Métropole

Vous avez réalisé une démarche en ligne avec la Mairie ou la Métropole de Toulouse.

Aidez-nous à améliorer la qualité de nos services en répondant à ce questionnaire d'une durée de 5 minutes.

Vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles.

Merci !

Lien du questionnaire : [ici](#)

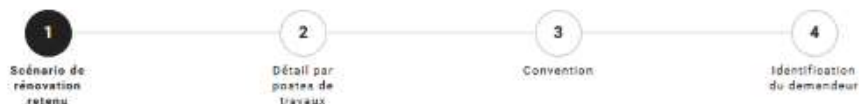
- Comptez environ un mois pour la validation de l'audit par notre service
- Vous recevrez un mail validant l'audit et vous invitant à fournir les pièces complémentaires

2^{ème} phase - Etape 1 : Scénario de rénovation retenu



Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements



Scénario de rénovation retenu

Quel(s) scénario(s) de rénovation avez-vous retenu ? *

- 40%
- BBC

➤ Fourni pas l'AMO : (cumul possible)

- -40 % :
- BBC :

➤ Fourni par l'AMO (données de la copropriété, pas du logement) :

- Conso :
- Etiquette conso :
- Emission gaz :
- Etiquette émission gaz :

Description du logement après travaux

Surface habitable *
en m²

➤ Surface de votre logement

Consommation d'énergie primaire *
en kWh par m² par an (kWhEP/m²/an)

Etiquette énergétique du bâtiment *

Émission de gaz à effet de serre *
en kgCO₂/m²/an (équivalent CO₂ par mètre carré par an)

Classe d'émission des gaz à effet de serre *

A titre informatif, est-ce que la prime éco-rénovation de Toulouse Métropole vous a incité à réaliser cet audit et/ou ces travaux?

Oui Non

Annuler

Suivant →

2^{ème} phase - Etape 2 : Détail par poste de travaux



Détail par postes de travaux

Description détaillée

Type de travaux * Si autre, décrivez Montant TTC du poste de travaux *

Avez-vous utilisé des matériaux bio-sourcés* ? Oui Non Si oui, quel type de matériaux a été utilisé ?

6

Nom de l'entreprise * Code postal (de l'entreprise) * Commune (de l'entreprise) *

Label RGE * Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Facture * Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Fiche d'identité du matériaux biosourcé le cas échéant Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.

Ajouter un poste de travaux

Cliquez sur ajouter un poste de travaux

Montant total des travaux : 10000 € TTC

* Matériaux bio-sourcés : matériaux issus de la biomasse végétale ou animale

Annuler Précédent Suivant

- Fourni par l'AMO :
- Remplissez les champs pour chaque type de travaux :
 - Montant de votre quote-part fournie par le syndic (6),
 - Facture de l'entreprise concernée (3),
 - La certification RGE de l'entreprise (4),
 - La fiche matériaux bio-sourcés si nécessaire (5)
- Liste des travaux énergétiques :
 - XXX
 - XXX
 - XXX
 - XXX

2^{ème} phase - Etape 3 : Convention

Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements



i Pour que votre demande soit traitée, vous devez lire et accepter la convention ci-dessous.

Convention

Préambule

Toulouse Métropole souhaite renforcer la transition énergétique sur son territoire, et notamment par la rénovation énergétique des bâtiments. Outre sa stratégie énergétique, la Métropole souhaite, dans le cadre du Plan de Relance publié le 8 juin 2020, stimuler le tissu économique local et accompagner les

Article 8 – Attribution de juridiction

Attribution de juridiction est donnée aux tribunaux compétents de Toulouse pour trancher tout litige et toute contestation relatifs à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention.

Mise à jour le 1er janvier 2024

« En cochant cette case, je confirme avoir lu et accepté la convention ci-dessus » *

Annuler

← Précédent

Suivant →

➤ Acceptez la convention

toulouse
métropole

2^{ème} phase - Etape 4 : Identification du demandeur



Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements



Informations bancaires

i Si une adresse figure sur votre RIB, elle doit être la même que celle du logement rénové. Les banques peuvent fournir un RIB sans adresse si besoin.

Relevé d'identité bancaire (RIB) *

9



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.



Ajoutez votre RIB (9)

IBAN *

BIC *

ex: BANQUE31 ou BANQUEFR10

Fichier complémentaire (optionnel)

6



Déposez un fichier ou cliquez pour en sélectionner un.



Ajoutez le justificatif du syndic mentionnant votre quote-part (6)

Annuler

← Précédent

Enregistrer les changements →

Fin de la 2^{ème} phase

Habitat

Prime éco-rénovation – Aide à la rénovation énergétique des logements

Le formulaire a été enregistré le 21/05/2024 11:34 avec le numéro 29-2790.

Vous pouvez revenir sur cette page en utilisant ce code de suivi : [LVSQKXBD](#)

Résumé (afficher le détail de la demande)

Historique

- En attente de validation de l'audit
21/05/2024 11:34
- Attente des justificatifs de travaux
21/05/2024 11:38
- Dossier en attente au service de l'environnement et de l'énergie
23/05/2024 12:57

- Votre dossier va maintenant être traité par le service environnement et énergie
- Le délai de traitement est d'environ 1 mois

- Vous pouvez à tout moment revenir sur votre dossier
- Le service environnement et énergie pourra notamment vous demander d'apporter des modifications si nécessaire

- Vous recevez ensuite un mail disant que votre demande est validée

🔒 Déverrouiller la modification (pour demandeur)



Exemple des pièces à fournir

2 Justification de l'ANAH mentionnant l'accord de la subvention



Toulouse, le
Affaire suivie par : Syndicat des copropriétaires
Téléphone : 0581977258
Mail : ddt-sicd-pi-uhps Haute-Garonne.gouv.fr
Monsieur
1 AVENUE
31000 TOULOUSE

Objet : Notification d'accord pour votre demande MaPrimeRenov' Copropriété

Référence dossier : 031 Syndicat des copropriétaires SDC
Adresse de l'immeuble : 1 AVENUE 31000 TOULOUSE

Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que j'ai décidé d'accorder une aide pour la copropriété en vue de réaliser des travaux de rénovation énergétique.

Le montant de l'aide s'établit à 37 104,00 € il est constitué :

- d'une subvention pour les travaux de rénovation énergétique

L'aide effectivement versée, par virement bancaire réalisé par l'Agent comptable de l'Anah, ne pourra dépasser le montant ci-dessus. Le montant définitif résultera d'un nouveau calcul effectué au vu des documents justificatifs devant accompagner la demande de paiement ci-jointe.

Il est précisé que :

- les prestations subventionnées doivent commencer à être exécutées dans le délai d'un an à compter de la présente notification,
- vous devrez justifier de l'achèvement des prestations subventionnées en transmettant, au plus tard le 03/03/2025, soit trois ans à compter de la notification de la présente décision votre demande de paiement contenant les pièces nécessaires (rappelées dans la demande de paiement jointe). Ces pièces pourront être transmises au plus tard lors de la demande de paiement du solde de la subvention pour travaux.

Retour

se

Exemple des pièces à fournir

4 Certification RGE de l'artisan





CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N° 44223
SANS RESERVE ET
PORTÉE INFINIE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO : VALABLE JUSQU'AU 19/07/2024

ÉDITÉ LE 08/03/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2013 Raison sociale :
 Forme juridique : SAS
 Capital :
 Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC
 Téléphone : Fax :
 Siret : Portable :
 Code NACE : Site Internet :
 Numéro caisse de congés payés : E-mail :
 Assurance Responsabilité Travaux : Responsabilité légale :
 Assurance Responsabilité Civile :
 Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023
 Entreprise en redressement judiciaire :
 Effectif moyen : 0 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
T122	isolation thermique par l'intérieur (seul) RGE	02/03/2023
T131	isolation thermique par l'extérieur (seul) RGE	04/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toiture ou plafond	02/03/2023
isolation des murs par l'extérieur	04/11/2021
isolation des combles perdus	02/03/2023
isolation des ponts bas	02/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

Version 01-2023

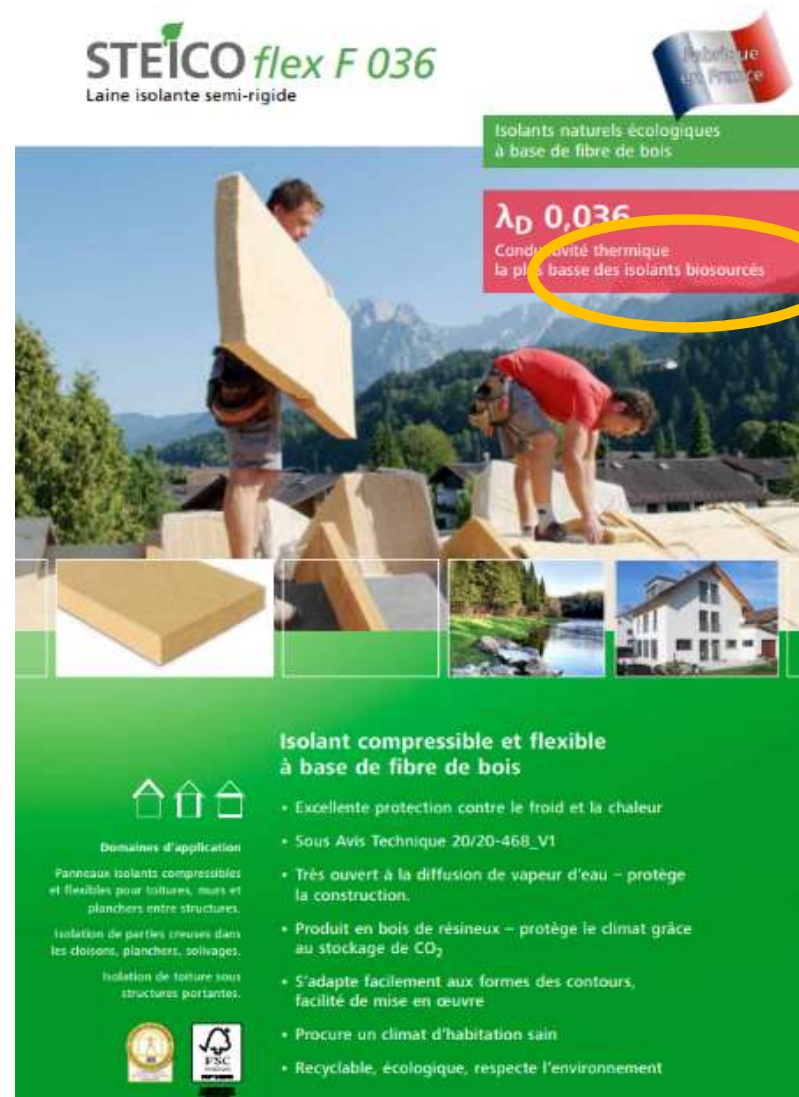
La (ou les) qualification(s) « RGE » attestent(s) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat, ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.



Exemple des pièces à fournir

5 Fiche matériaux bio-sourcé

Retour



STEICO flex F 036
Laine isolante semi-rigide

Isolants naturels écologiques à base de fibre de bois

λ_D 0,036
Conductivité thermique la plus basse des isolants biosourcés

Isolant compressible et flexible à base de fibre de bois

Domaines d'application

- Panneaux isolants compressibles et flexibles pour toitures, murs et planchers entre structures.
- Isolation de parties creuses dans les cloisons, planchers, solivages.
- Isolation de toiture sous structures portantes.

- Excellente protection contre le froid et la chaleur
- Sous Avis Technique 20/20-468_V1
- Très ouvert à la diffusion de vapeur d'eau – protège la construction.
- Produit en bois de résineux – protège le climat grâce au stockage de CO₂
- S'adapte facilement aux formes des contours, facilité de mise en œuvre
- Procure un climat d'habitation sain
- Recyclable, écologique, respecte l'environnement

Logos: FSC, A+, Toulouse Métropole Rénov'



Exemple des pièces à fournir

- 6 Justificatif du syndic mentionnant votre quote-part pour chaque travaux énergétique

[Version word](#)

Retour

Références Syndic

M. ou Mme XXXX
Adresse
Toulouse, le XXXX

Nom de la copropriété : XXXX
Objet : Attestation de travaux

Madame, Monsieur,

En notre qualité de syndic de l'immeuble XXXX, vous trouverez ci-dessous la tableau récapitulatif de votre quote-part concernant les travaux de rénovation énergétique qui ont été réalisés sur la copropriété.

	ENTREPRISE	VOTRE QUOTE-PART
TYPE DE TRAVAUX 1 Ex : ravalement avec ITE	NOM DE L'ENTREPRISE 1 Adresse de l'entreprise	xx.xx €
TYPE DE TRAVAUX 2 Ex : Isolation des combles	NOM DE L'ENTREPRISE 2 Adresse de l'entreprise	xx.xx €
TYPE DE TRAVAUX 3 Ex : Plancher bas	NOM DE L'ENTREPRISE 3 Adresse de l'entreprise	xx.xx €
	TOTAL	xx.xx €

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Le syndic
Nom du gestionnaire
Signature